

Synthèse du débat

« *Transition énergétique : l'action locale dans cet enjeu global* »

Nous tenons ici à remercier les différents intervenants qui ont répondu présent à notre invitation :

- Christophe Cavard, Député Europe Écologie Les Verts de la 6ème circonscription du Gard,
- Christian Wyttyneck, adjoint à l'environnement de la commune de Montdidier dans la Somme,
- Simon COSSUS, Directeur régional Enercoop Languedoc Roussillon, membre de l'association Negawatt,
- Eric GRENIER, membre de l'association E dans l'AU, architecte,
- et Philippe GUISTINATI, membre de l'association E dans l'AU, installateur équipements énergies renouvelables).

Nos intervenants ont ainsi pu apporter des éléments de réponses intéressants aux différentes questions qui ont pu être soulevées, telles que : Pourquoi, la France accuse-t-elle un retard, notamment au plan local, par rapport à certains pays d'Europe du Nord ? Comment, malgré ce retard, certaines communes ont-elles pu s'engager dans une transition énergétique ? Comment former les jeunes et les artisans aux énergies renouvelables ? Le mix énergétique doit-il se concevoir au plan local ou national ? Comment améliorer notre production locale d'énergie ? Comment éviter une réglementation autoritaire pour la question énergétique ? Quid du secteur sauvegardé pour notre ville ? Pourquoi la RT2012 est-elle compliquée à appliquer ? Comment financer les énergies renouvelables ?

Il nous semble primordial de souligner que les différentes propositions qui ont émergé lors de ce débat (cf. ci-dessous) seront bien sûr prises en compte lors de l'élaboration de notre programme municipal pour 2014:

- Changer les mentalités et les habitudes est devenu primordial: apprendre à consommer moins, à consommer mieux (des expériences ont montré que pour des bâtiments identiques les consommations individuelles d'énergie peuvent varier considérablement).
- Des pôles Eco-habitat pourraient être créés à l'échelle la plus pertinente (Communauté de Communes, Pays, Parc Naturel Régional) avec pour compétences : formation, sensibilisation grand public, recherche, accompagnement à la création d'entreprise.
- Les documents d'urbanisme doivent obligatoirement intégrer des mesures facilitant les économies d'énergie : limiter la consommation d'espace, reconstruire la ville sur la ville, écoquartiers, liaisons douces entre les quartiers et les centres urbains.
- Les petites communes rurales, très concernées par l'étalement urbain

2000 habitants), doivent être particulièrement bien accompagnées par les services de l'Etat ou les Régions dans la définition de leur document d'urbanisme.

- L'énergie produite par des panneaux photovoltaïques, donc de jour, doit être principalement consommée localement et dans cette perspective, comme elle est difficilement stockable, les priorités en matière d'aides à l'investissement doivent porter sur les bâtiments accueillant des activités consommatrice d'énergie en journée.
- Les collectivités doivent être exemplaires, les bâtiments publics devraient servir de support à des panneaux photovoltaïques.
- Il reste nécessaire d'amoindrir les contraintes des secteurs sauvegardés, en regard de la protection de l'environnement, en assouplissant le cadre visuel urbanistique imposé, bien qu'il existe des possibilités pour que les Maires puissent négocier avec les Bâtiments de France ou le Préfet l'installation d'énergies renouvelables.
- Rendre les énergies renouvelables prioritaires dans les PLU.
- Les zones d'activités sont des points noirs paysagers à exploiter pour l'installation d'énergies renouvelables avant de coloniser les terres agricoles ou les espaces naturels (aires de parkings des zones commerciales par exemple).
- Des partenariats publics-privés équilibrés doivent être encouragés dans une recherche gagnant/gagnant pour que les coûts d'investissements soient moindres pour les collectivités (partenariats avec des supermarchés par exemple).
- Les PLU doivent être intercommunaux pour optimiser la consommation d'espace.

Il faut également : encourager le télétravail et l'économie circulaire, ouvrir un guichet unique énergétique, exploiter la filière bois, développer plus encore les circuits courts de distribution, concevoir les projets de manière ascendante, en associant au plus près la population.

En conclusion, nous avons envie de dire que nous constatons que beaucoup de ces actions peuvent être mises en œuvre rapidement, notamment pour les locaux municipaux, sans investissements massifs de la part de la municipalité.